

Communiqué de presse

La biodiversité dans les marques, labels et certifications de productions agricoles : des bonnes pratiques à encourager

- vendredi 15 janvier 2010 -

La biodiversité est peu valorisée dans les signes de reconnaissance agricoles, c'est-à-dire les marques, labels, AOC ou certifications attribués à des productions de vins, fromages, viandes, fruits, légumes, céréales.... Pourtant plusieurs mesures favorables à la biodiversité ont été identifiées dans les cahiers des charges, mais elles demandent aujourd'hui à être encouragées. C'est le résultat d'une étude publiée aujourd'hui par le Comité français de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), en partenariat avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, qui a porté sur l'analyse d'une cinquantaine de signes.

Améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les systèmes de production est l'un des défis de l'agriculture d'aujourd'hui. L'espace agricole français représente 53% du territoire métropolitain et abrite une part importante de la diversité biologique. L'évolution des pratiques agricoles actuelles est donc déterminante pour maintenir voire restaurer la biodiversité à l'échelle nationale.

Plusieurs référentiels de signes de reconnaissance agricoles, officiels ou privés, intègrent des engagements favorables au maintien de la biodiversité. Preuve qu'il est économiquement possible de prendre en compte cet enjeu dans les exploitations agricoles et d'assurer des produits de qualité tout en préservant la nature. Parmi ces mesures se retrouvent bien sûr l'interdiction du recours aux produits phytosanitaires de synthèse (Agriculture Biologique), mais également d'autres pratiques moins répandues comme le maintien de prairies à forte biodiversité (L'Éleveur & l'Oiseau), l'enherbement total des vergers (AOC Poiré-Domfront) ou le maintien d'arbres de hauts-jets (Marque Parc Fromages et produits laitiers du Morvan).

L'engagement d'une réflexion sur la valorisation de bonnes pratiques de production permet de reconnaître le travail des producteurs, de communiquer sur la richesse naturelle d'un territoire et de renforcer le dialogue entre écologues et agronomes.

En cette « année internationale de la biodiversité », l'intégration de la biodiversité dans les pratiques agricoles est un enjeu majeur, et les signes de reconnaissance agricoles pourraient devenir les fers de lance d'une évolution de ce secteur.

Le rapport d'étude est une véritable boîte à outils pour les conseillers agricoles, écologues, animateurs de territoires ou porteurs de signes souhaitant travailler à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les pratiques agricoles. L'étude complète et une brochure de synthèse sont téléchargeables le site www.uicn.fr.

« **Biodiversité & Signes de reconnaissance : Quelle prise en compte de la biodiversité dans les marques, labels et certifications de productions agricoles ?** », Comité français de l'UICN, 100 p., 2009.

Comité français de l'UICN
Florence Clap, chargée de Programme
Politiques de la biodiversité
Tél : 01 47 07 78 58
florence.clap@uicn.fr

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
Thierry Mougey, chargé de mission biodiversité et
gestion de l'espace
Tél: 01 44 90 72 69
tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr